La Gazette de Vallabrix

HIVER

NOVEMBRE 2023

N°72

SOMMAIRE

02. INFOS PRATIQUES

03. LE MOT DU MAIRE

03. ÉTAT CIVIL

04. INFOS MUNICIPALES
/Ecole & SIRP /Médiathèque /Travaux /Locations saisonnières /Finances /France Services /Aides d'urgence

10. ENVIRONNEMENT
/Débroussaillage /Gestion de l'eau /Coupe de bois affouagère /Ambroisie /Carrière (bilan CSS 20/10) /Sictomu /Tri sélectif /Compostage

18. VIE DU VILLAGE
/Fête des voisins /Les nouveaux habitants du quartier le Brugas /Adressage /11 Novembre

21. INTERCOMMUNALITÉ
/Mobilité durable /Projet vélo intercommunal

23. PATRIMOINE
/Chantier des fouilles archéologiques de Massargues /L'Horloge de l'église /Visites guidées /Anecdote historique

30. ASSOCIATIONS
/Sports & loisirs /Abrix bar /Les Culottés /Atelier numérique /La vallabrixoise /Musique sans mesure /La Fenêtre à Meneaux

39. VIE CULTURELLE
/Théâtre /Calendrier des manifestations

INFOS PRATIQUES

SECRETARIAT OUVERT

LUNDI
8h/12h - 13h30/17h30

MERCREDI
8h/12h

VENDREDI
8h/11h

CONTACT

04 66 22 58 12

mairie@vallabrix.com

www.vallabrix.com

LA TÉLÉ ALERTE

La téléalerte est le moyen le plus efficace dont dispose la mairie pour vous prévenir en cas de risque majeur.
Si vous n'êtes pas encore inscrit.e ou si vous avez changé de numéro, pensez à indiquer votre numéro de téléphone au secrétariat pour que nous complétions notre liste de contacts.

LE MOT DU MAIRE

Depuis 15 ans que je suis maire, j'ai le souci de dynamiser le village en favorisant l'activité des associations et la venue de nouvelles populations.

Mais l'accès au logement dans l'Uzège reste difficile pour de nombreuses personnes qui travaillent sur le territoire.
D'un côté, l'acquisition d'une propriété est freinée par le niveau des prix élevé et par les taux d'intérêts qui ont fortement augmenté.
De l'autre côté, les demandes de location ne sont pas toutes satisfaites, même si Vallabrix dispose d'un parc conséquent de logements locatifs privés.

Au niveau de la municipalité, nous avons pris en compte cette réalité depuis longtemps et nous avons essayé d'apporter des solutions.
Après de nombreuses années d'études et d'aménagement, le lotissement Le Brugas prend vie avec les premières maisons habitées. Les travaux pour les 12 logements sociaux vont commencer à la fin de l'année.
Ce quartier va permettre d'accueillir 30 nouvelles familles sur le village.
Le conseil a décidé aussi de majorer la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et sur les logements vacants.

Nous espérons que ces mesures favoriseront la location à l'année au détriment des locations saisonnières qui ont une incidence sur la hausse des loyers.

Nous continuons d'agir afin d´améliorer la qualité de vie des vallabrixois en réalisant des travaux d'urbanisme :

- La réfection de la traversée du village avec l'aménagement de la place de la mairie et la mise en place d'éléments de sécurité. Le coût de cet aménagement est très élevé : **879 764 €** dont **478 764 €** à la charge de la commune. Les piétons vont être mieux protégés avec le ralentissement des véhicules et l'entrée du village va gagner en esthétique. Le projet inclut, autant qu'il était possible, des espaces végétalisés.
- L'aménagement d'un sanitaire public dans l'ancien abribus qui sera utile au moment des festivités et pour les gens de passage.
- La création de parkings indispensables pour éviter le stationnement des véhicules le long des rues, l'un au lotissement le Brugas, l'autre à la sortie du village en direction de Masmolène. La plateforme au niveau des colonnes de tri, au bas de la tranchée, sera également un espace de stationnement en cas d'affluence sur le village.
- L'accès piétonnier au cimetière, depuis le lotissement, a été réalisé par le constructeur HECTARE, en lien avec le parking de l'entrée. C'est un cheminement agréable, en dehors de la circulation.

N'hésitez pas à venir rencontrer les élus pour donner votre avis et faire des propositions.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

Bernard Rieu

ÉTAT CIVIL

PARRAINAGES CIVILS

Léonie Courtin/ Martin Vaubrun - 24 juin 2023

MARIAGES

29/04 Clélie PERNOUD & Gaëtan CUTTELINI
16/09 Mélanie FAURANT & Philippe DEPASSE

DECES

PERSONNES DOMICILIEES A VALLABRIX
15/03 Georgette LEPAROUX veuve Aimé MOURE
11/08 Roselyne MAZIER veuve Casimir GALIBERT

PERSONNES NEES A VALLABRIX
03/01 René LARNAC
07/02 Ginette GOUFFET
05/05 Julienne BALMELLE veuve Augustin MERY

ÉCOLE

-**Christelle Sabathier,** classe de CM1 et CM2
-**Valérie Blet,** classe de maternelle, aidée par Aurore
-**Christiane Mirabel**, directrice et classe de CP, CE1, et CE2
-**Maïlis**, étudiante en Master 2, en stage chez Valérie Blet

La directrice est déchargée 1 fois par mois pour la charge administrative.
Christelle Sabathier travaille cette année à plein temps. Les trois enseignantes ont instauré des classes flexibles :
Il n'y a pas de place fixe pour les élèves, ni de place assise pour chacun. Ils peuvent s'installer par terre, sur des coussins, des bancs, des chaises, debout…
Chacun a un plan de travail à son niveau. **Les enfants peuvent s'isoler du bruit pour se concentrer sur un travail grâce à des casques anti-bruit.**
Le déroulement des enseignements se passe bien. Pour la maternelle, **Valérie Blet fait une fois par semaine la classe dans la nature, l'occasion de découvrir l'environnement autour de l'école.**

Fête de l'école - 23/06/2023

SEPT 2023
: 60 ÉLÈVES INSCRITS & PRÉSENTS

PÉRISCOLAIRE

-**Anaïs,** gère la cantine et l'entretien des locaux.
-**Jonathan,** avec d'autres animateurs assure l'encadrement des enfants à la garderie sous la direction de **Clio.**
-**Aurore**, est ATSEM dans la classe de Valérie Blet.

Le périscolaire est géré par le SIRP (Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique). Nous sommes associés avec la commune de Saint Hippolyte de Montaigu.
6 personnes sont présentes à différents moments de la journée, pour assurer l'encadrement des élèves pour tout le temps en dehors de la classe.

Des petits changements d'organisation :
-Le service de restauration se fait en 2 temps.
-Les plus jeunes jusqu'au CP mangent à 12h et vont se divertir à partir de 12h 45.
-Les plus grands restent dans la cour et montent manger à partir de 12h30.
L'ambiance est ainsi plus sereine.

D'autre part, pour tenir compte de la situation économique, et en concertation avec les parents d'élèves, nous avons instauré une tarification progressive des repas.
Nous avons mis en place la cantine à 1 €, avec l'aide de l'Etat.

Nous sommes une des rares communes de l'Uzège à faire bénéficier les familles de ce dispositif.

L'équipe fonctionne très bien, dans un souci du confort des enfants et de leur sécurité.

MÉDIATHÈQUE

HORRAIRES

LUNDI : 17h/19h
MERC: 17h/19h
VEND: 17h/19h

VACANCES SCOLAIRE

Pendant les vacances scolaires ouverture seulement le vendredi, sauf pour les vacances de Noël où la Médiathèque est fermée.

La gestion de la Médiathèque est communale.

Elle est **gérée par une équipe de 11 bénévoles** dont une responsable qui fait les liens avec le réseau des bibliothèques de la CCPU et la DLL (direction départementale du livre et de la lecture).

Le fonds est **régulièrement approvisionné** grâce à une subvention municipale pour l'achat de livres, et ce 2 fois par an.

La DLL nous permet un choix de documents grâce au bibliobus, et des DVD pour le prêt.

RAPPEL

L'inscription à la Médiathèque est gratuite.

La carte éditée permet de réserver également dans les autres médiathèques du réseau.

LIMITE DE PRÊT

Max 4 semaines	Max 2 semaines
LIVRES x5	**DVD x2**

Cette année nous avons obtenu la présence de la Ludothèque tous les 1ers samedis du mois de 15h à 17h, pour petits et grands.

C'est le moment de passer un moment convivial et de découvrir des jeux nouveaux.
La Fenêtre à Meneaux gère l'animation. (cf article de la Fenêtre à meneaux).
Vous pouvez également nous rejoindre pour participer aux permanences (toujours 2 personnes).

Nous vous attendons toujours plus nombreux pour découvrir un moment de lecture.

Cordialement, l'équipe de bénévoles
Anne-Marie R, Anne-Marie S, Aurélie, Béatrice, Isabelle, Marie-Claire, Marie-Hélène, Maryse, Mireille, Odile, Régine.

RD5 & PLACE DE LA MAIRIE

Les travaux de la RD5 ont commencé au début de l'été...

Pendant les mois de juillet et d'août, les entreprises Carminati et Robert ont repris les réseaux d'eau et d'assainissement, **entre l'entrée du village côté sud et la place de la Molà : toutes les canalisations ont été rénovées et redimensionnées.**

Après les congés du mois d'août, les nouveaux compteurs des maisons sur la route d'Uzès et la route de Bagnols ont été installés en bordure de chaussée.

Les anciens compteurs qui subsistaient à l'intérieur des habitations doivent être enlevés par les propriétaires.
La conduite des eaux pluviales, qui était encore apparente, a été enfouie. Cette nouvelle conduite devrait permettre d'évacuer davantage d'eau vers la sortie du village et d'éviter des ruissellements, notamment vers le parking du foyer et l'école.

Enfin, les ouvriers ont **mis en place les bordures, avec les rétrécissements prévus pour ralentir la circulation.** Les aménagements de la place de la Molà et de la place de la mairie ont été conçus pour **rendre la circulation piétonnière plus sûre.**

Il n'y aura plus de stationnement possible des véhicules dans cette partie à la fois étroite et passante du village.

Novembre 2023

A l'entrée sud, le rétrécissement se situe au niveau du cimetière. Un cheminement piétonnier depuis le lotissement est d'ores et déjà possible pour accéder au cimetière. Lors des cérémonies, les véhicules pourront stationner exceptionnellement sur l'accotement coloré le long de la chaussée.
D'ici la fin du mois de novembre, le goudronnage des chaussées, la signalétique des carrefours et l'aménagement de la station du bus scolaire seront réalisés.

ABRI VÉLO & WC PUBLIC

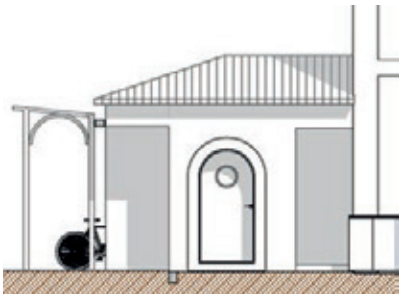

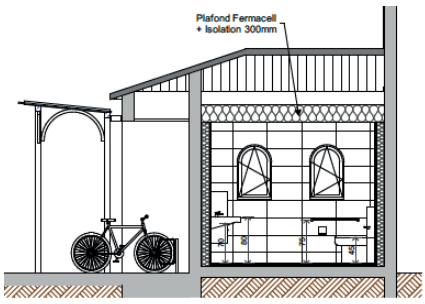

Les travaux de la traversée du village comprennent l'embellissement de la place de la mairie qui va apparaître comme un espace de **circulation douce**.
Les abords de la place sont délimités par u**ne bordure décorative, le revêtement coloré signale que l'on se trouve sur une zone partagée entre piétons et véhicules à moteur ou sans.**

Pour compléter ces aménagements, le conseil municipal a décidé de **réhabiliter l'ancien abri bus attenant à la mairie** en le transformant en abri vélo et en WC public. Nous avons confié ce projet l'architecte JM Prohin qui a fait les plans de l'école.

Pour la réalisation de l'abri vélo, la commune reçoit l'aide du département et de la Communauté de communes.

STATIONNEMENT DANS LE VILLAGE

Comme dans de nombreuses localités, **les places et parfois les rues de Vallabrix sont encombrées de véhicules en stationnement.**
Par exemple, la charmante placette du Planet est souvent envahie par des voitures, seule reste une étroite voie de circulation au milieu de la place.

Ces voitures garées ne mettent pas en valeur le patrimoine du centre ancien.
Indépendamment de cet aspect esthétique, et quel que soit le lieu, nouveau ou ancien village, le stationnement en bordure de chaussée peut être gênant pour la circulation voire pour les véhicules d'urgence. Il empiète sur l'espace réservé aux piétons et les oblige à se décaler sur la rue, ce qui va à l'encontre des règles de la sécurité routière.

Les premiers aménagements du village, avec l'installation d'obstacles physiques, (route de Bagnols, place de l'horloge) permettent de limiter l'espace occupé par la voiture.
En attendant que d'autres aménagements soient réalisés, il serait bénéfique à toute la population que **chaque famille ne stationne pas plus d'une voiture sur l'espace public.**

Pour cela, vous pouvez utiliser les parkings à proximité du centre : parking du lotissement à l'entrée du village, parking au début de la route de Masmolène qui vient d'être aménagé, aire de stationnement à côté des colonnes de tri après la tranchée.
Je compte sur votre participation à ces efforts pour rendre notre village plus agréable.

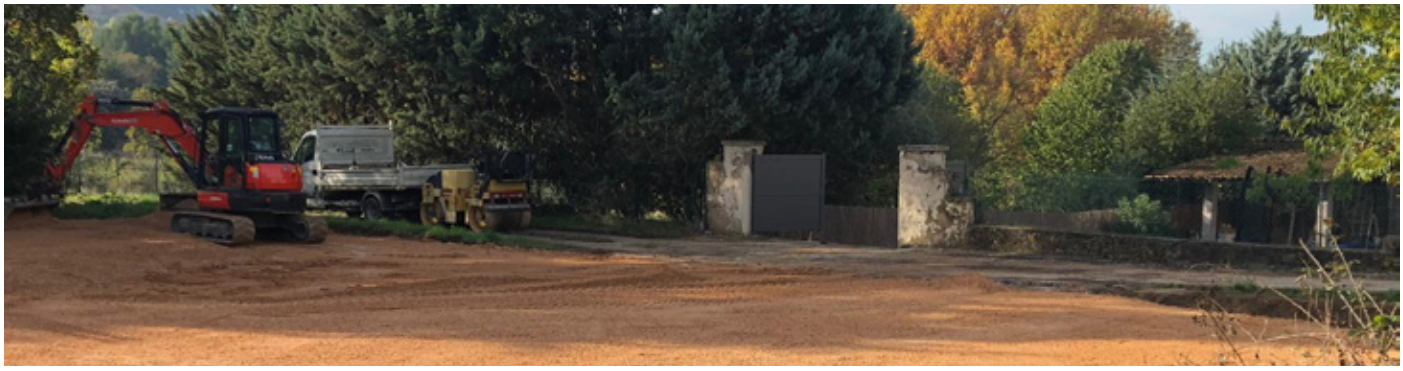

LOCATIONS SAISONNIÈRES

Classement et contrôle des gites au titre de la prévention des incendies

1) Le classement ERP des gites
Les gites ne relèvent pas tous de la réglementation ERP (établissement recevant du public, seuls ceux accueillant plus de 15 personnes au titre du public sont considérés comme ERP.
Ce seuil est ramené à 7 personnes lorsque des mineurs sont hébergés en dehors de leurs familles.
Lorsqu'ils existent plusieurs gites, ils peuvent être considérés comme distincts permettant le non cumul de leur effectif. Pour cela, ils doivent être isolés.

2) Les obligations de l'exploitant pour les gites en ERP
LES EXPLOITANTS SONT TENUS DE :
- Déposer un dossier de demande d'autorisation de travaux pour la construction ou la modification de leur établissement.
- Demander une autorisation d'ouverture du gite avant son exploitation.
- Faire procéder périodiquement par des techniciens compétents à des vérifications des installations.
- Recevoir périodiquement la commission de sécurité compétente pour continuer à exploiter le gite.

Je compte sur votre responsabilité pour respecter la législation.

FINANCES COMMUNALES

BUDGET PRINCIPAL

Pour l'année 2023, en fonctionnement, **les finances de la commune sont équilibrées, voire légèrement excédentaires.**

Nos dépenses : 365 353,29€

Nos recettes : 389 670,24€

Des travaux de goudronnage ont été réalisés sur un budget prévisionnel de 40 000 €.

En investissement, les principaux postes de dépenses ont été :	
La rénovation de la garderie	32882
Installation de poêles à bois au Mas Canziani	15000
Achat d'une débroussailleuse électrique	1533
RD5 Maîtrise d'œuvre	1316

En recettes, nous avons perçu :	
La taxe d'Aménagement	17 808
Une subvention de la Région pour le local associatif	18 000
FCTVA (Remboursement TVA sur investissements)	50320

Nous attendons :	
La subvention de l'État pour les travaux de la garderie	35 950
La subvention de la Région sur les travaux de la garderie	20 592
La subvention des fonds LEADER pour les travaux du local associatif	56 864

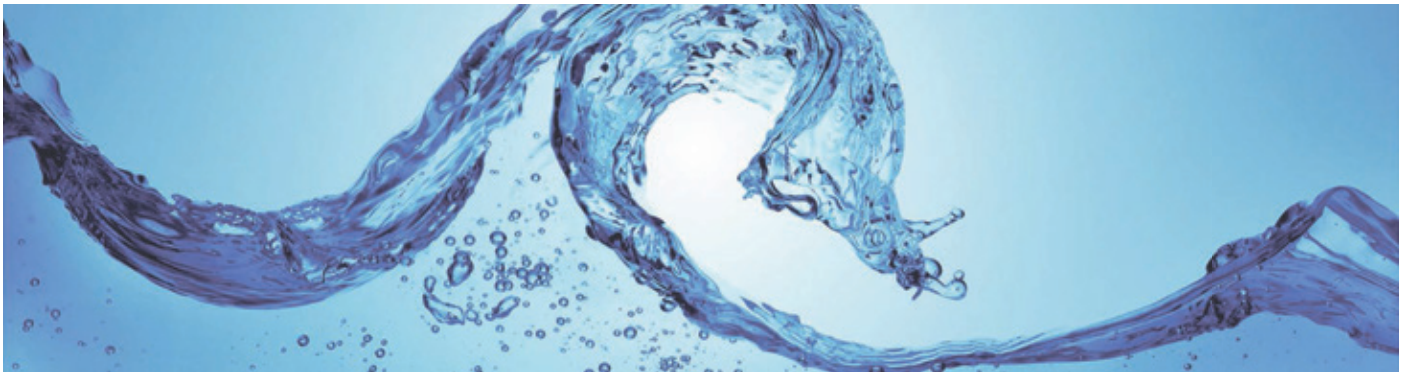

BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT

Les dépenses pour les travaux de réhabilitation des réseaux EU et AEP s'élèvent actuellement à 366 807€.

Ces travaux sont financés par nos ressources propres, un emprunt et des subventions :	
Département eau potable	33750
Département eaux usées	20000
Agence de l'eau	44000

Les recettes de la régie communale ne sont pas encore connues (relevés en cours et facturation à venir).

En 2022 les recettes s'étaient montées à : 126 328€.

FRANCE SERVICES

France Services à Vallabrix : Simplification des démarches administratives.

Vallabrix bénéficie déjà de **France Services depuis deux ans.**

France Services a déjà apporté son soutien à de nombreux résidents de Vallabrix pour résoudre rapidement leurs problèmes administratifs.

Vous pouvez prendre rendez-vous:
06 08 65 17 85

languedoc30.msa@france-services.gouv.fr

En Savoir Plus
Pour de plus amples informations, rendez-vous sur
https://www.transformation.gouv.fr/france-services

Le calendrier des permanences est affiché en mairie et accessible sur www.vallabrix.com

Les prochaines permanences au foyer communal de Vallabrix
Jeudi 23 novembre 2023, de 14h à 16h30 - Jeudi 21 décembre 2023, de 14h à 16h30

Chaque troisième jeudi du mois, de 14h à 16h30, rendez-vous au foyer communal pour profiter de neuf services et simplifier vos démarches administratives.

AIDES D'URGENCE

L'année 2023 a été marquée par des catastrophes majeures dans de nombreuses régions du monde.

La commune, comme de nombreuses collectivités en France, a voulu participer à la solidarité internationale en apportant son aide aux victimes des séismes.

Deux dons de 500€ chacun ont été votés en conseil municipal à destination de la population syrienne (séisme 6 février 2023) et de la population marocaine (séisme du 9 septembre 2023). Pour plus d'information sur FACECO (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales).

Vous pouvez consulter sur le site du Ministère des affaires étrangères :

www.diplomatie.gouv.fr

DÉBROUSSAILLAGE

Lancement d'une Campagne d'Information sur les Obligations de Débroussaillement

Une initiative visant à éclairer les résidents de Vallabrix sur les obligations légales de débroussaillement (connues sous l'acronyme OLD) a pris son envol. Cette campagne vise à encourager l'adoption de bonnes pratiques pour garantir la sécurité dans la commune.

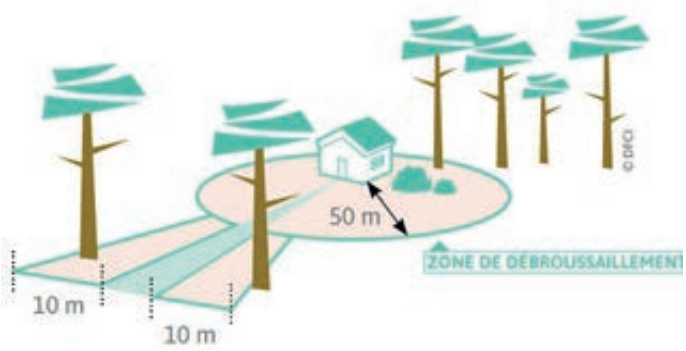

PRINTEMPS 2023

Réunion d'Information au Foyer Communal
Le 18 avril 2023, le foyer communal de Vallabrix a été le lieu d'une réunion d'information exceptionnelle. Des acteurs de la sécurité civile, tels que les pompiers et l'Office National des Forêts (ONF), se sont rassemblés pour informer un public attentif sur le débroussaillement, ses règlements, les obligations qui en découlent, ainsi que la servitude de débroussaillement qui s'étend au-delà des limites de propriété.

Comprendre le Débroussaillement
Le débroussaillement vise à supprimer toute végétation superflue, incluant la coupe des plantes herbacées et des broussailles, l'élagage des branches basses, et le ramassage des végétaux tombés au sol. Cette pratique est recommandée pour réduire les risques d'incendie et de propagation. Dans les zones rurales, elle est obligatoire dans un rayon de 50 mètres autour des bâtiments et à 10 mètres de part et d'autre des voies privées d'accès.

Les Défis Rencontrés par les Villageois
Un certain nombre de résidents ont été confrontés à cette réglementation imposant le débroussaillement à 50 mètres de leur habitation, même au-delà de leurs limites de propriété. Certains ont été désemparés face à un travail fastidieux, souvent sur des terrains difficiles d'accès envahis par une végétation dense. La rue des Oliviers était particulièrement concernée, avec une vaste bande de parcelles en friche. Les habitants ont réagi avec détermination, réalisant le débroussaillage dans le but de garantir la sécurité du village nord en réduisant les risques d'incendie.

Solidarité et Collaboration
La solidarité a été un élément central de cette entreprise collective. Des villageois se sont mutuellement soutenus, fournissant une aide manuelle et du matériel. L'entraide, le partage de ressources et les efforts conjoints ont permis d'accomplir la tâche avant l'arrivée des températures estivales. Une semaine laborieuse s'est conclue par un repas amical et festif, célébrant le succès de cette initiative collaborative.

Gestion Responsable des Déchets Verts
En raison de l'ampleur de la tâche, une quantité significative de déchets végétaux a été générée. La municipalité a pris en charge leur évacuation en effectuant un broyage sur place suivi de leur élimination, démontrant ainsi son engagement envers la sécurité et l'environnement.

Protégez-Vous, Protégez Votre Environnement
Le débroussaillement de votre terrain et des abords de votre habitation représente la meilleure mesure de protection pour vous, vos biens, et la nature environnante. Il s'agit de la ceinture de sécurité de votre résidence face aux incendies, limitant leur propagation et facilitant l'intervention des sapeurs-pompiers. En débroussaillant votre terrain, vous investissez dans votre sécurité. C'est pourquoi il s'agit d'une obligation légale dans notre territoire classé à risque. Soyez informés, soyez préparés, et contribuez à la sécurité de votre communauté.

GESTION DE L'EAU

EAU POTABLE

Les situations de sécheresse ont impacté une nouvelle fois notre commune cet été et cet automne.
A la mi-septembre, la Préfecture a placé une grande partie du Gard en situation de crise. La situation déclarée très préoccupante sur la plupart des bassins gardois était décrite comme suit : « les cours d'eau secondaires sont majoritairement à sec, les cours d'eau principaux connaissent des débits extrêmement faibles et certaines nappes d'accompagnement de la Cèze, des Gardons et du Vidourle atteignent des niveaux jamais connus. Les records, datant parfois de plus de 20 ans, sont dépassés sur plusieurs stations et plusieurs piézomètres.»

Dans ce contexte, nous encourageons les habitants de Vallabrix à adopter une attitude responsable et à suivre l'évolution de la situation hydrique sur: **https://vigieau.gouv.fr/DDTM du Gard.**
Ce site vous informe sur les mesures de restriction d'usage de l'eau dans votre localité. Sur le site de la commune, **www.vallabrix.com** , vous pouvez lire les arrêtés préfectoraux détaillant ces mesures.

Pour inciter les familles à économiser l'eau, le conseil municipal a mis en place en 2021 une tarification progressive. Le principe est le suivant :

	Consommation en m3	EAU	ASS	TOTAL
Tranche 1	0 à 50	1,00 €	1,00 €	2,00 €
Tranche 2	51 à 120	1,50 €	1,50 €	3,00 €
Tranche 3	121 à 200	2,00 €	2,00 €	4,00 €
Tranche 4	201 et +	2,50 €	2,50 €	5,00 €

Exemple : si votre consommation est de 140m3 à l'année, votre facture se calcule ainsi :
50m3 de la T1 = 100€ + 70m3 de la T2= 210€ + 20m3 de la T3 = 80€, soit 390€
A cela s'ajoute les taxes et abonnements

Abonnement Eau	60,00€
Abonnement Ass	20,00€
Préservation/m3	0,11€
Pollution/m3	0,28€
Modernisation	0,15€

Cette tarification progressive est favorable par rapport à une tarification fixe tant que votre consommation n'excède pas 175 m3/an .

Toutes les informations sur la tarification progressive de l'eau sont sur le site de la commune. Un calculateur vous permet de simuler votre facture.

Nous rappelons que les forages doivent être déclarés en mairie et équipés d'un compteur.

Recherche du mono chlorure de vinyle :
Les conduites en PVC placées avant 1980 peuvent s'altérer et laisser échapper des molécules de mono chlorure de vinyle qui se retrouvent alors dans l'eau .
Cela concerne surtout les conduites à faible débit où le temps de contact de l'eau avec le PVC est important.
Nous avons fait réaliser des analyses d'eau au niveau du hameau de Castelnau qui est desservie par une conduite à faible débit.
Les quatre analyses ont montré que les teneurs en mono chlorure de vinyle sont très inférieures au seuil toléré. Nous n'avons donc pas de travaux à effectuer sur cette conduite.
Présence de chlorothalonil (R471811)
Les dernières analyses de l'eau distribuée par la commune ont montré la présence d'une molécule de chlorothalonil à raison de 0,203 µg/l , le seuil de qualité est fixé à 0,1 µg/l et le seuil de toxicité est de 3 µg/l. Cette molécule provient d'un pesticide utilisé en agriculture jusqu'2020.
La réglementation n'impose pas de restriction des usages de l'eau lorsque les teneurs des polluants dépassent les seuils de qualité. Néanmoins ce dépassement ne peut excéder trois ans, renouvelables une fois au terme desquels les fournisseurs ont l'obligation de faire revenir l'eau dans la zone de conformité. Les technologies requises pour éliminer le métabolite, très énergivores, sont extrêmement coûteuses.
Nous suivons cette pollution avec l'ARS en resserrant les analyses dans un premier temps.
Si cette pollution s'aggravait, il faudrait faire réaliser une étude pour rechercher la cause et dans un deuxième temps mettre en place des technologies pour éliminer la molécule dans l'eau distribuée.

COUPE DE BOIS AFFOUAGÈRE

Le conseil municipal a délibéré pour ouvrir une nouvelle coupe affouagère en 2023/2024.

Cette coupe est située sur le haut de la parcelle 16 de la forêt communale d'une superficie de 4 hectares.
La parcelle est bien fournie en bois, chaque affouagiste peut espérer au moins 10 stères.

La coupe démarrera 1 novembre 2023 pour être terminée le 30 mars 2024.

Le conseil municipal a fixé le montant de la taxe affouagère à 60 euros. Le recours à l'affouage permet à des familles d'accéder à une énergie renouvelable dans des conditions financières intéressantes.

AMBROISIE

Un appel à toute la population Vallabrixoise a été lancé sur le réseau d'alerte de la commune pour le chantier d'arrachage de l'ambroisie le lundi 24 juillet.
Seuls les bénévoles du GPN (Groupe de Passionnés de Nature) ont répondu présents ou se sont excusés.

Malgré les différents articles que j'ai rédigés dans la gazette de Vallabrix, je déplore le manque de motivation des villageois face à un problème majeur de santé publique.

Peut-être par manque de connaissance de ce fléau ?
Des fiches de reconnaissance de l'ambroisie sont disponibles en Mairie.
Cette année la préfecture du Gard a émis une alerte rouge pour ces allergies.

C'est au mois d'août que l'ambroisie fleurit et émet son pollen très allergène.

Nous avons arraché quelques centaines de milliers de plantes tout le long du chemin de la carrière pendant trois heures et demie.

La plante se voit aussi dans les champs de céréales après les moissons c'est à ce moment là que les propriétaires doivent déchaumer afin de limiter la propagation.

En tant que « référent bénévole ambroisie », je tiens à remercier les participants à cet événement annuel et je vous espère plus nombreux lors de la prochaine édition.

Hervé DEPASSE

CARRIÈRE

Bilan de la COMMISSION de SUVI du SITE de la carrière Fulchiron - 20 octobre 2023

Cette commission collégiale créée par arrêté préfectoral du 16/09/2019 doit se réunir une fois par an à l'initiative des services de la Préfecture ou à la demande de l'une des communes. La commune de Vallabrix avait sollicité cette réunion au premier trimestre 2023, elle s'est tenue le 20 octobre au foyer.

Etaient représentés :

- **L'entreprise Fulchiron :** 7 personnes
- **Les riverains :** 2 personnes (St-Victor, Vallabrix)
- **Les associations :** 2 personnes (St-Victor, Vallabrix)
- **L'ONF :** 1 personne
- **Les mairies :** (St-Victor, le Maire, Vallabrix, le Maire, une adjointe)
- **La DREAL :** (Direction rég. de l'Environ. de l'Aménagem. et du Logement) : 1 personne
- **La Préfecture** (Service de l'Environnement) : 2 personnes

L'ENTREPRISE FULCHIRON A PRÉSENTÉ SON RAPPORT :

- **Sur les émissions de poussières :** selon l'entreprise, les normes sont respectées sur les 9 stations de mesure (valeur limite : 500mg/m2/jour, valeur enregistrée : pas plus de 200mg/m2/jour). En revanche aucune mesure récente n'a été faite pour quantifier les particules fines inhalables. Compte tenu de leur dangerosité, la DREAL précise qu'une norme est en attente au niveau national.

- **Sur les émissions sonores :** la mesure de l'émergence sonore est effectuée une fois par an. Sur 9 points d'enregistrement, un seul, au niveau du centre équestre, montre une émergence supérieure à la norme (entre 40 et 60 dB). Une nouvelle mesure, plus à l'écart des chevaux, va être effectuée.

- **Sur les prélèvements en eau :** l'entreprise fait valoir la prise en compte des épisodes de sécheresse en soulignant la diminution de ses prélèvements (139 215 m3 en 2021, 137 440 m3 en 2022). En 2023 (chiffre prélèvement non donné), l'effort a porté sur un arrosage des pistes plus économe.

- **Sur le suivi de la stabilité des fronts et l'ensablement du Valladas : l**es curages sont effectués régulièrement. Les alvéoles sont réaménagées avec du broyat ce qui améliore la reprise des végétaux.

L'entreprise se félicite d'avoir créé cette année un outil de communication à disposition du public : application Nos Riverains, à télécharger sur les portables (non encore opérationnel sur les iPhones). Le site est accessible sur internet : www.nosriverains.com . Il faut créer un compte puis rechercher Vallabrix, l'entreprise Fulchiron s'affiche. Aucune information n'est encore disponible sur le site à l'heure où nous écrivons cet article.

L'inspecteur des installations classées (DREAL), M. CASTEL, a fait rapidement le bilan de l'action de l'État : dernière inspection annuelle le 23/02/2023. Il a annoncé la mise en ligne des rapports d'inspection et des actes administratifs.
Il a précisé que la surveillance de la recharge des nappes phréatiques était à l'ordre du jour et que les autorisations de prélèvements seraient revues dans les arrêtés.

Le représentant de la Préfecture, M. BIOU, a invité l'entreprise à présenter son projet d'extension de 6ha sur le versant encore boisé du massif (partie Est). Il ne s'agit que d'un projet, des vérifications sur les réserves de sable existantes doivent encore être réalisées.

Des points de débat ont été soulevés par les associations, riverains et élus :

- La forme de la communication reste largement à sens unique, de l'entreprise vers les représentants des populations locales.

- La réhabilitation, si elle a pris depuis 2014 meilleure tournure (ensablement des cours d'eau contenu, couvert végétal en formation), reste très fragile. Le site est vulnérable et l'érosion des fronts dans la durée, inévitable. Quelles solutions pour l'entretien du site au-delà de l'exploitation ?

- Le projet d'extension proposé va à l'encontre de l'engagement de l'entreprise de ne pas investir le secteur boisé sur le versant EST du Brugas. Ce versant est encore stable, les conséquences d'une exploitation sont malheureusement assez prévisibles (déstructuration de ce qui reste de la colline).

Les élus de Vallabrix ont précisé qu'une extension du périmètre d'exploitation ne peut se concevoir qu'avec l'aval du conseil municipal et de la population de Vallabrix.

Les employés de la carrière ont insisté sur l'emploi créé par l'activité et le nouveau directeur, M. GAUZY, sur l'intérêt de poursuivre, au-delà de l'expiration du contrat (2033) cette exploitation d'une ressource très recherchée. L'ouverture de nouvelles carrières étant le problème majeur rencontré par les entreprises.

En marge de cette réunion, un éclairage sur la question de l'eau

- Le forage de la carrière Fulchiron puise dans la nappe qui couvre un vaste secteur géographique et alimente plusieurs villages, notamment Saint-Quentin-la-Poterie et Vallabrix. La question de la ressource en eau disponible dans cette nappe est posée depuis la demande d'extension de l'activité de la carrière (2008).

Lors de l'enquête publique de 2012 portant sur l'extension de l'exploitation des sables, le SMAGE DES GARDONS, sollicité pour son expertise en matière de gestion des cours d'eau, avait déjà noté que la situation sur le bassin versant de l'Alzon est tendue, notamment pendant la période estivale. Le rédacteur concluait son analyse :

S'il parait souhaitable que l'activité de la carrière se maintienne pour permettre de gérer la pollution aux sables et stabiliser les sols, cela ne doit pas occulter les problèmes que peuvent poser cette activité sur la gestion équilibrée de la ressource en eau, tant qualitative que quantitative.
(…) un suivi précis des volumes prélevés et de leurs variations saisonnières ou journalières doit être mis en place ; les résultats devront être partagés avec l'ensemble des acteurs locaux de l'eau.
L'ensemble de ces mesures nous apparaissent nécessaires pour éviter que les tensions déjà présentes ne s'affirment lors de prochaines restrictions imposées sur l'agriculture et l'AEP dans le cadre des Arrêtés Sécheresse. »

10 ans plus tard et après quelques sècheresses sévères (2021-22-23), ces préconisations s'avèrent plus que jamais d'actualité.
Or, très peu d'éléments précis concernant la consommation d'eau de la carrière en 2023, la mise en place de mesures restrictives lors des épisodes de sécheresse ont été donnés lors de la réunion.

Quelques chiffres connus :

- Autorisation de pompage de la carrière : 60m3/h – réduite à 30m3 en période de sécheresse
- La commune de Vallabrix pompe en moyenne 125m3/jour.
- Pour l'année, la carrière a une autorisation de prélèvement de 165 000m3.
- La commune prélève, pour 430 ha, 50 000m3/an, soit environ 3 fois moins que la carrière.

SICTOMU

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réduire, Composter, Trier

3 mots-clés dans la gestion des déchets

En 2022, chaque habitant de Vallabrix a produit 235 kg d'ordures ménagères. Parmi ces déchets, 145 kg ne devraient pas se retrouver dans le bac marron, car ils pourraient être valorisés s'ils étaient déposés dans les filières appropriées. Malheureusement, en raison d'une absence de tri, la totalité du contenu du bac marron est enfouie au centre d'enfouissement de Bellegarde, sans aucune forme de valorisation.

Il existe des moyens simples de réduire considérablement notre production de déchets. Voici cinq astuces pour y parvenir :

1) **Tri des emballages en plastique, carton et métal Les bouteilles, flacons, pots, barquettes, films en plastique, emballages en carton, en métal et briques alimentaires** doivent être déposés dans votre sac jaune.

Attention, afin d'assurer une valorisation optimale de vos emballages, il est primordial de les vider de tous restes alimentaires avant de les déposer dans la colonne jaune. Dans une même logique, n'imbriquez pas différentes matières entre elles.

2) Compostage des biodéchets : Réduire de 30% le volume de ses ordures ménagères en compostant ses biodéchets, tels que les épluchures de fruits et légumes, c'est possible. Le compostage vous permettra qui plus est d'obtenir un fertilisant naturel pour votre jardin ou votre potager. Le SICTOMU en partenariat avec la CC Pays d'Uzès finance intégralement le coût des composteurs domestique. Cerise sur le gâteau : une formation pour vous permettre de débuter sereinement le compostage vous est offerte par le SICTOMU.

3) **Tri des emballages en verre :** Les bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre doivent être déposés dans la colonne verte. Le verre se recycle à 100% et à l'infini, mais veillez à ne pas y jeter des éléments comme les ampoules, miroirs, vitres, porcelaine, plats en Pyrex, ou vaisselle cassée, qui doivent être apportés en déchèterie.

4) **Tri des papiers :** Tous les papiers de la vie quotidienne, y compris journaux, magazines, et courriers publicitaires, doivent être déposés dans la colonne bleue. Pour réduire les publicités non désirées, apposez un autocollant STOP PUB sur votre boîte aux lettres.

5) **Déchèterie :** Utilisez les 4 déchèteries gratuites du SICTOMU pour les déchets plus spécifiques tels que meubles, gravats, végétaux, métaux, produits chimiques, et électroménagers.
De nouvelles filières de valorisation sont en développement, alors n'hésitez pas à solliciter l'agent d'accueil de votre déchèterie pour les objets spécifiques.

En adoptant ces astuces, nous contribuons à un village plus propre, plus vert, et plus durable. Chacun de nous a un rôle à jouer pour préserver notre environnement.

FOCUS SUR LA COLLECTE EN PORTE A PORTE DES EMBALLAGES

Pourquoi avoir fait évoluer le mode de collecte des emballages ?
En optant pour la collecte des emballages en porte à porte, le SICTOMU permet à ses usagers de trier les emballages du quotidien à la maison, en toute simplicité.

Comment se déroule la collecte ?

Le plus simplement ! Au lieu de vous déplacer jusqu'aux points d'apport volontaire, vous déposez vos emballages en plastique, en carton et en métal dans un sac jaune, remis gracieusement par la collectivité. Vos sacs jaunes sont à déposer au même endroit que votre bac marron. Ils seront collectés le même jour par deux équipes différentes.

Que faire en cas de refus de collecte ?

L'erreur est humaine et le SICTOMU est là pour vous accompagner dans une démarche de tri plus vertueuse. En cas d'erreur de tri dans votre sac jaune, nos agents de collecte apposeront un autocollant sur ce dernier indiquant le motif du refus.
Puis, le SICTOMU entrera en contact avec vous pour vous indiquer la marche à suivre pour représenter votre sac lors de la collecte suivante.

Quelles sont les erreurs les plus récurrentes à Vallabrix ?

Chaque mois, ce sont près d'une dizaine de sacs jaunes qui sont refusés à la collecte en raison d'erreurs de tri importantes. Les agents de collecte constatent la présence de verre, d'objets en plastique, d'essuie-tout, de mouchoirs, de produits toxiques, de produits d'entretien de piscine, de restes alimentaires, de couches usagées, de jouets en plastique, de chaussures et d'autres textiles. Des déchets totalement inappropriés dans les sacs jaunes qui compromettent non seulement la qualité du recyclage, mais aussi le processus de traitement des déchets, tout en entraînant des coûts supplémentaires pour le SICTOMU.
En cas de doute, sur la destination d'un déchet : www.sictomu.fr ou télécharger l'application mobile Guide du Tri disponible sur Apple Store et Google Play.

TRI SÉLECTIF

Gestion des poubelles : Tous concernés par la pollution visuelle. La gestion de la collecte des déchets est un vrai sujet pour toutes les collectivités.

CONTACT

Rodolphe LENOIR
04 66 20 30 70
rodolphe.lenoir@sfr.fr

Hervé DEPASSE
04 66 03 18 24
joethdps@sfr.fr

Chacun conviendra que nous avons ensemble des axes d'amélioration à mettre en œuvre dans notre village. Effectivement :

- **Soyons respectueux des agents qui traitent les poubelles au centre de tri, ne mettons pas de déchets piquants, coupants ou tranchants dans les sacs.**

- **Trop de bacs marron « trainent » sur la voie publique.** Rappelons la règle : ce bac de collecte des résidus de tri « appelé le reste » doit être rentré chez vous après le passage du camion le jeudi (sous peine d'amende pouvant aller jusqu'à 750€).

- **Les sacs jaunes non collectés suite à une erreur** (1) de tri, constatée par les agents du SICTOMU, doivent être également rentrés chez vous pour être ressortis une semaine plus tard « retriés ». Ils ne doivent pas rester accrochés ou laissés dans la rue pendant une semaine. Rappelons que les bouteilles, bocaux en verre et le papier sont à déposer dans les colonnes de collecte à votre disposition dans le village.

- **Encore trop de dépôts sauvages dans notre garrigue.** Il n'y a qu'un seul lieu à fréquenter pour déposer ce qui n'est pas collecté par le camion le jeudi : la déchèterie.

- **Déjections canines :** Malheureusement nous ne pouvons que constater le manque de civisme de certains propriétaires de chiens. Les seuls comportements qui vaillent pour le respect d'autrui : ne pas laisser sortir son chien seul, ramasser la crotte et mettre le sac dans le bac marron.

Nous avons la chance d'habiter un village qui a bien des atouts. Préservons son esthétique en changeant quelques mauvaises habitudes.
N'hésitez pas à convaincre votre voisin.

LE COMPOSTAGE

Le tri des biodéchets sera obligatoire en janvier prochain. Cela signifie que nous **ne pourrons plus mettre de biodéchets** (ex : épluchures de légumes, restes alimentaires plus consommables etc.) dans le bac marron. Comme pour le tri des emballages (sacs jaunes), les collecteurs vérifieront notre comportement quant au respect des nouvelles règles.

Rappelons que le compostage est la meilleure solution pour réduire nos déchets et profiter du compost récupéré au bout de 8 mois, temps nécessaire au processus dans les conditions optimales.

Ce compost vous servira à faire des économies de terreau et d'engrais : organique bien sûr.
Vous allez diminuer votre poubelle (bac marron) de 30 à 60 pour cent, des tonnages en moins vers le centre d'enfouissement de Bellegarde . C'est bon pour l'environnement et pour une stabilisation du coût final (Taxe d'Ordures Ménagères – TOM payée avec votre taxe foncière).

Pour celles et ceux qui n'ont pas de possibilité de composter individuellement, nous disposons de trois sites de compostage partagés dans notre commune. Veuillez-vous rapprocher soit de Rodolphe LENOIR (référent du site près du lavoir) soit d'Hervé DEPASSE référent communal : **ils vous donneront toutes les explications, et les bonnes pratiques pour bien composter.**
A cette occasion, un « Bio-seau » vous sera donné pour votre collecte.
Rappelons également, que SICTOMU et Sud Rhône Environnement organisent plusieurs distributions annuelles de compost et de broyat. C'est l'occasion de récupérer de la matière gratuite pour amender et pailler votre jardin ou vos plantations.
Enfin, comme évoqué dans la dernière gazette, la meilleure solution pour éviter trop l'évaporation et plus particulièrement en périodes de sécheresse est le paillage.
Rappelons que le brûlage de feuilles mortes est strictement interdit. Donnez plutôt vos déchets verts pour apport de matière sèche nécessaire au compost ou déposez-les à la déchetterie.

FÊTE DES VOISINS

Cette année le quartier du Planet a renoué avec la tradition de la fête des voisins. Une grande et belle tablée a réuni une trentaine de vallabrixois qui se sont régalés de toutes sortes de spécialités : de la grillade locale au mezzé oriental en passant par la fondue suisse, il y a eu des saveurs pour tous les goûts. Et ne parlons pas des vins !

8 Juillet 2023

LES NOUVEAUX HABITANTS

QUARTIER LE BRUGAS

- **Mr/Mme Laulagnier,** Mr travaille à l'entreprise ACMA de St Victor.
- **Mr/Mme Veronese et leur petite fille** YOKO de 3 ans.
- **Mme Blanc Mathilde** et **Mr Lasri,** infirmiers au Mas Careiron.
- **Mr Pizot** biologiste , travaille à l'entreprise Vilmorin de Bezouce.
- **Mr/Mme Martinez , 2 enfants** dont l'ainé est scolarisé à l'école.
- **Mme Baertsoen et ses deux grands fils.**

ADRESSAGE

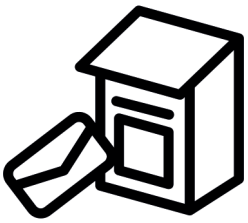

En lien avec les services de la Poste, la commune avait réalisé en 2012 la numérotation métrique des maisons du village. A cette occasion, des rues et des impasses avaient reçu une dénomination (Gazette n°58, décembre 2012).

Cette année, le conseil municipal a donné un nom au nouveau lotissement et à la voie qui le traverse en s'inspirant du parler local : le lotissement Le Brugas est desservi par l'impasse du Boulidou.

Pour la partie plus administrative, la commune a procédé à la constitution d'une base locale d'adressage qui sert maintenant de référence. Elle est intégrée à la BASE ADRESSE NATIONALE, base de données constituée par un partenariat entre l'IGN, le Groupe la Poste, OpenStreetMap et la mission Etalab des services du Premier ministre.
Dans cette base, chaque habitation est reliée par son numéro de voirie au numéro de la parcelle cadastrale sur laquelle elle se trouve.

Ce référencement est un élément essentiel pour le bon fonctionnement de nombreux services, qu'ils concernent les citoyens (secours, prestations à domicile…), les entreprises (fournisseurs d'énergie, services GPS, etc…) ou les collectivités (recensement, gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement etc…). Il facilite les démarches au moment de la vente ou de l'achat d'une propriété.

NOTRE BASE ADRESSE LOCALE a été réalisée par **Olivier Lafay**, grâce à un minutieux travail informatique.

CÉRÉMONIE 11 NOVEMBRE

JOURNÉE COMMÉMORATIVE

Il y a des gens dont le courage et la lucidité nous étonnent.

LETTRE D'UN POILU

Le lundi 11 novembre, par une belle journée ensoleillée, alors que je suis en pleine forêt, j'entends de toutes parts sonner les cloches, joyeuses annonciatrices de la fin du plus horrible cauchemar que l'humanité ait jamais connu.

Une joie délirante s'empare du pays tout entier et surtout des survivants, qu'ils soient à l'avant ou à l'arrière. Je voudrais être au front à cet instant suprême, au milieu de mes camarades, pour partager leur enthousiasme après avoir partagé leurs souffrances.

Mais je me demande si leur étonnement n'est pas aussi très grand et s'ils ne se posent pas, entre autres questions : « Est-ce bien vrai ?... Par quel hasard suis-je encore là ?... »

Et comme je le fais, leur pensée doit se porter vers tous nos camarades, dont les noms commencent à nous échapper, et que nous avons vu tomber à nos côtés, sur tous les champs de bataille, de l'Alsace aux Flandres, [...]disparus à jamais au cours d'atroces combats ou par des nuits sans lune.

Si leur sacrifice et les souffrances que nous avons endurées préparent des lendemains plus heureux, tout cela n'aura pas été fait en vain. Mais peut-on espérer en la sagesse humaine ?

Emile Morin en convalescence dans sa famille après avoir été blessé en juillet 1918

Le Samedi 11 Novembre 2023, par une journée ensoleillée, un hommage a été rendu par bon nombre d'habitants du village au cimetière de Vallabrix.

Après la lecture, par le maire, du discours du Ministre des armées; Charly Mazier et Maïssa Bianciotto ont lu la lettre d'un poilu, choisie par leur enseignante, Christelle Sabathier (ci-contre).

Cette année, le conseil municipal a choisi de s'exprimer sur les événements du Moyen-Orient et de donner la parole à HADAS KALDERON.

En ce jour consacré aux victimes de guerres et à la fin des conflits, le conseil municipal veut citer le témoignage d'HADAS KALDERON, mère de famille israélienne, dont les deux enfants, l'ex-mari et la nièce ont été pris en otage par le Hamas le 7 octobre.
Ce témoignage est paru dans le Journal Le Monde du 13 octobre.

HADAS a hérité de la nationalité française de ses grands-parents, originaires de Tunisie, venus étudier la médecine à Paris et qui s'y sont rencontrés.
Pris au piège de la seconde guerre mondiale, ils se cachent et survivent, puis s'installent en Israël, pour vivre en sécurité.

Elle dit : « Et maintenant ? J'ai fait deux fautes dans ma vie. Mettre des enfants au monde. Et m'installer dans les environs de Gaza.
Maintenant, la guerre va se déchaîner sur la tête des nôtres ! Je ne veux qu'une chose, regarder Benyamin Netanyahou dans les yeux et lui dire : « Ramenez-moi mes enfants ».
« Vous savez quoi, je crois en la paix, même avec le Hamas. Vous voulez quoi, qu'on se batte toute notre vie, de génération en génération ? Il faut négocier. On l'a fait avec l'Égypte, avec la Jordanie. On a donné nos pères, nos fils à cet État, et il nous a oubliés.

Combien d'enfants devront mourir avant qu'on comprenne ? Au lieu d'investir sur la guerre, on investirait sur la paix. Le conflit, ça ne marche pas. On le voit tous les jours. »

LA MOBILITÉ DURABLE

COMMUNIQUÉ DE LA CCPU

www.mobilite.ccpaysduzes.fr

La CCPU et les communes s'engagent pour une mobilité durable : ensemble, mettons-nous en bonne voie !

Aux côtés de la Communauté de Communes du Pays d'Uzès (CCPU), nous nous mobilisons en faveur d'un avenir plus durable, avec un Schéma de Mobilité Durable à l'occasion du 19 septembre 2023, lors de la semaine européenne de la mobilité. Cette initiative vise à faire évoluer les modes de déplacement sur notre territoire et à encourager les habitants à adopter des habitudes de transport plus respectueuses de l'environnement.

S'ENGAGER POUR L'AVENIR

Les services intercommunaux ont élaboré un Schéma de Mobilité Durable, un document-cadre qui témoigne de notre volonté de sortir de l'autosolisme et de promouvoir des alternatives plus respectueuses de l'environnement. L'un des objectifs majeurs de ce schéma est la réduction des émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi à l'amélioration de notre bilan carbone.

UN PROGRAMME D'ACTION PLURIANNUEL POUR UNE MOBILITE RESPONSABLE

Dès le 1er octobre, de nouvelles opportunités s'offriront déjà à nous, avec la mise en place d'un service de location de vélos électriques et de vélos cargos ainsi que le lancement de nouvelles lignes de bus.

Mettons-nous en bonne voie et pour rester informés des nouvelles initiatives et des progrès réalisés, rendez-vous sur le site web mobilite.ccpaysduzes.fr et sur les réseaux sociaux.

À l'occasion du déploiement du Schéma de Mobilité Durable initié par la Communauté de Communes Pays d'Uzès (CCPU), 6 nouvelles lignes de bus sont proposées !

Depuis Bouquet, Fons-sur-Lussan, Fontarèches, La Capelle, Moussac, Sanilhac et Baron vers Uzès.

Parmi les initiatives incluses dans ce programme, il y a :

- Un objectif d'aménagement de 150 km de pistes cyclables sécurisées pour offrir des itinéraires sûrs et pratiques aux cyclistes ;
- La création d'un service de ligne de bus flexible pour optimiser les déplacements en transport en commun ;
- La mise en location à partir du 1er octobre de vélos à assistance électrique et de vélos cargos à assistance électrique pour les habitants du territoire ;
- La création d'aires de stationnement de vélos sécurisées pour faciliter l'utilisation de ce mode de transport ;
- La création de lignes et d'aires de covoiturage pour encourager le partage de trajets et réduire l'autosolisme ;
- Le soutien financier aux communes à l'achat de vélo-bus, assurant un transport scolaire ludique et sécurisé pour les élèves.

1,5 € / TRAJET

N'IMPORTE QUELLE DISTANCE

COMMENT PROCEDER

1- Réservez votre trajet par téléphone au **0 805 608 100**
2- Un chauffeur se rend à l'arrêt désigné pour vous accueillir
3- L'itinéraire est planifié en fonction des réservations, pour un service ultra-personnalisé

Plus de flexibilité, plus d'accessibilité : désormais, les déplacements sur votre territoire sont à portée de main. **Découvrez les itinéraires proposés dans votre magazine intercommunal ou sur le site web mobilité de la CCPU.**

FONTARÈCHES / UZÈS LR2

ALLER	Point d'arrêt	MV	MV
FONTARÈCHES	Mairie	08:25	13:30
S' LAURENT	Abribus	08:32	13:35
LA BASTIDE	Abribus	08:37	13:40
POUGNADORESSE	Ancienne Ecole	08:42	13:45
VALLABRIX	Cave coop	09:00	14:05
S' QUENTIN	Place du Marché	09:10	14:15
UZÈS	Poste	09:20	14:25

RETOUR	Point d'arrêt	MV	MV
UZÈS	Esplanade	11:30	17:30
S' QUENTIN	Place du Marché	11:40	17:40
VALLABRIX	Cave coop	11:50	17:50
POUGNADORESSE	Ancienne Ecole	12:10	18:10
LA BASTIDE	Abribus	12:15	18:15
S' LAURENT	Abribus	12:20	18:20
FONTARÈCHES	Mairie	12:25	18:25

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES
MASSARGUES

Fouilles archéologiques de Massargues : une villeneuve économique se dessine

Le chantier-école s'est ouvert en juillet-août avec 24 étudiants durant 4 semaines. Deux visites guidées ouvertes au public ont été organisées les 23 et 30 juillet, à la grande satisfaction des visiteurs qui ont découvert un lieu patrimonial exceptionnel et ignoré sur leur territoire.

LE SITE ARCHÉOLOGIQUE:

Sa découverte :

Enfoui sous une garrigue inextricable, il a été découvert en 2004 par Samuel Longepierre, pendant son travail de thèse d'archéologie sur les carrières de meules à grains de Cantadur toutes proches, alors qu'il recherchait les restes d'un atelier de façonnage de meules. Impatient et conscient de l'intérêt de son incroyable découverte, il lui faudra pourtant attendre 2018, alors Docteur en archéologie, pour obtenir de la Direction Régionale des Affaires Culturelles l'autorisation de lancer une campagne de fouille probatoire afin de tester le potentiel du site : Potentiel exceptionnel. En effet, sur 3ha, les fouilles révèlent les vestiges d'une Villeneuve médiévale ordonnés selon un plan d'urbanisme concerté, ce qui constitue à l'échelle du Sud de la France un modèle unique pour étudier l'urbanisme d'une ville médiévale. Désertée dans son état initial, elle n'a pas eu le temps d'être modifiée par des constructions ultérieures. Circonscrite par une clôture de gros blocs rocheux, elle est traversée par des voies de circulation équidistantes, disposées en lanières, orientées Nord/Sud, les ilots d'habitation étant délimités par de gros blocs rocheux qui émergent du sol.

A l'archéologie de faire parler les vestiges et de reconstituer l'histoire de la cité et la vie de ses habitants :

La bourgade oubliée sous la garrigue depuis la nuit des temps interroge, les archives sont pauvres et peu loquaces : pas de récit, pas de Seigneur attaché au lieu… Convaincue de l'exception du site, la DRAC autorise deux campagnes de fouilles de trois ans. La première triennale est en cours, démarrée en 2022, elle a enchaîné 2023 et poursuivra en 2024 si les moyens le permettent. C'est un chantier de recherche d'archéologique programmée, c.a.d. de recherche fondamentale dont la direction scientifique est confiée à Samuel Longepierre, archéologue en titre à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives. Il encadre et anime le chantier pendant ses congés, c'est une véritable école d'archéologie avec 24 étudiants issus de différentes Universités de France et même du Cambodge cette année, encadré par deux chefs d'équipe médiévistes érudits : Thomas Leveziel, de l'université de Rennes fidèle, depuis 3 ans, à ces rendez-vous estivaux, Simon quant à lui a rejoint l'équipe cette année.

La garrigue envahissante a été dégagée sur 1/6 du site, soit 0,5 ha par le chantier d'insertion du Centre Socio-Culturel de Saint Quentin, sous la direction efficace de Thierry Eveilleau. La couche colluviale de 30 cm à 1m20 accumulée au cours du temps sur le niveau archéologique a été précautionneusement retirée à la pelle mécanique pour préparer le site avant l'arrivée des étudiants par M Alain Brante, bénévole passionné au service du chantier.

Mis à nu, le site révèle une grande place à l'est et, outre les blocs qui bornent les lots mentionnés ci-dessus, et montre au niveau es zones dégagées le plan des maisons aux fondations en pierres de taille de belle facture et au sol recouvert des petites pierres plates, lauzes du toit que s'est effondré. Des seuils de porte ont été mis en évidence permettant l'accès à une ruelle ou à une cour. Les maisons, de grandes surfaces constituées de plusieurs pièces et peut être avec étage seraient représentatives d'un habitat bourgeois, habitat qui est encore peu documenté pour le Moyen-Age. Les archéologues pensent que les murs, très certainement en pierres pour soutenir un toit de lauzes, ont été récupérées après l'abandon du site qui a alors servi de carrière de pierres pour le voisinage.

Peu d'objets ont été trouvés, à part quelques restes de céramique, les habitants ayant déménagé leur habitat en quittant les lieux. Cependant une surprise de taille a, cette année, récompensé l'équipe de son ardeur au travail : la découverte au rez-de-chaussée d'un certain nombre de maisons d'une dizaine d'aires de pressage, limitées par un muret, parfaitement horizontales, recouvertes d'un mortier sur plusieurs m2 et associées à une cuve en contre-bas, elle aussi enduite de mortier, à laquelle elles sont reliées par une goulotte, pour déverser le jus pressé (figure 2). Ces aires ont dû accueillir un pressoir, mais quelle en est la nature ? seraient-ce des aires de foulage ? de pressage ? pour quel type de production ? du vin ? de l'huile d'olive ? Le mystère reste entier tant que des coûteuses analyses de chimie organique ne seront pas réalisées à partir des échantillons d'enduits prélevés.

Une aire de presse limitée par un muret, recouverte d'un enduit et reliée à la cuve en contrebas par une gou-lotte.

Comment caractériser Massargues ? Au gré des campagnes la vision de l'archéologue s'élabore et se précise. Chacune apporte son lot de découvertes nouvelles : d'abord une vaste villeneuve avec un plan d'urbanisme, puis un bâti de belle facture qualifiant un habitat bourgeois, et maintenant apparaissent de nombreux sites de production agricole. Dans l'état actuel des connaissances elle pourrait avoir été le quartier économique et commercial de la ville d'Uzès, fournissant outre les meules à grains et les poteries, du vin ou de l'huile…
A suivre en 2024 pour de nouvelles aventures si les moyens le permettent.

LES ÉTUDIANTS ARCHÉOLOGUES HÉBERGÉS À L'ÉCOLE DE VALLABRIX

Cette année encore, la municipalité de Vallabrix a mis généreusement les locaux de son école et de la cantine à disposition des étudiants archéologues pour les recevoir pendant la durée du chantier (3 juillet-6 août).

Photo 1: A la cantine, une pose réparatrice après une matinée dans l'ardeur du chantier (de 7h à 12h) autour du déjeuner fourni par la « Cuisine de l'Uzège ».

Les étudiants ont apprécié pendant leur séjour le charme du village et de se habitants mais aussi le confort de la pimpante école, havre de repos après l'éprouvant labeur du chantier, mais combien enthousiasmant !

Photo 2: Le 3 juillet, un chaleureux accueil organisé par le maire Bernard Rieu et son conseil. dans la cour de l'école autour d'un cocktail de bienvenue, en ghaut , le comité d'accueil. En bas les étudiants attentifs.

MASSARGUES DANS L'HISTOIRE MÉDIÉVALE

Pourquoi et comment a-t-elle été fondée ? Elle est apparue au 12ème siècle par la volonté du Comte de Toulouse, qui depuis deux siècles, avait étendu son pouvoir depuis sa capitale jusqu'à la vallée du Rhône et même au-delà. C'est une « Villeneuve », créée par nécessité pour répondre à la révolution économique qu'a connue le Languedoc, comme d'ailleurs toute l'Europe dès le 11ème siècle grâce à l'amélioration du climat, le perfectionnement des techniques agricoles (charrue, attelage, moulins, assolement triennal…), le développement du commerce avec la Méditerranée... L'embellie agricole, qui a permis de réduire la mortalité liée à la famine, a entrainé une explosion démographique et un exode rural vers les villes, qui trop petites craquaient à l'intérieur de leurs murailles. Il s'est alors crée des faubourgs, des Villeneuves situées souvent sur des itinéraires commerciaux, les denrées et produits plus abondants ayant ouvert des marchés, des foires et des itinéraires commerciaux pour les rejoindre.
Pourquoi Massargues ? Centre artisanal, Massargues a sur sa juridiction les carrières de meules à grains de Cantadur (au nord de Saint Quentin), très actives avec le développement des moulins, et un important gisement de kaolin qui produisait en grand nombre des poteries culinaires de première importance (aujourd'hui à Saint-Victor- des-Oules). Massargues, de plus, était située sur un itinéraire commercial qui, depuis la ville du Puy via Alès et la voie Régordane, permettait de rejoindre les foires de la vallée du Rhône.
Qui étaient les habitants de Massargues ? Ni nobles, ni religieux, ils étaient des notables, juristes, notaires, médecins, banquiers… une élite qui voulant être reconnue avait, grâce à leur revenus, pu s'affranchir des liens de féodalité qui les liaient aux Seigneurs. Ils étaient dits consuls ou bourgeois, en charge de la gestion de la ville, une ville importante, qui a l'époque avait la taille d'Alès et de Bagnols sur Cèze.
Sa disparition : Les données archéologiques, par la datation des céramiques, la situe à la fin du 13ème siècle. Il apparait très vite que son extinction n'est pas le fait de catastrophes naturelles, ou d'une pandémie comme c'est souvent le cas. Elle serait la conséquence d'un conflit politico-religieux qui a embrasé le Languedoc de 1208 à 1229 : la croisade des Cathares, croisade menée par le Pape contre l'hérésie. Le comte de Toulouse, favorable aux Cathares, défait par les troupes du Roi de France, a été dépossédé de ses biens. Le Languedoc sera rattaché au Domaine de France en 1271. Deux hypothèses pour tenter d'expliquer sa disparition: 1) la voie commerciale passant par la vallée du Rhône, rattachée au domaine de France, est plus favorable au commerce que celle qui passe par le Massif Central. 2) les consuls, citoyens jouissant de liberté auraient été considérés comme un contre-pouvoir par le Roi qui les auraient privés de leurs privilèges. La voie commerciale détournée, des habitants ayant peut-être perdu leurs privilèges ont déserté le site et peut-être peuplé les nouveaux quartiers d'Uzès datant de cette époque.

www.l-uzege.fr ou luzege.adm@gmail.com

Le respect du site de fouille afin de le préserver est une préoccupation majeure pour assurer la pérennité du chantier. Les murs dégagés non maçonnés sont très fragiles ! Il importe de ne pas dépasser la rubalise blanche et rouge qui limite les zones de fouilles, et surtout de ne pas marcher sur les pierres ni de les déplacer. Merci de votre compréhension.
C'est un projet porté par l'Association l'Uzège qui aura besoin de toutes les bonnes volontés et de la participation, même légère, de tous pour poursuivre le développement et le financement de la prochaine campagne de fouilles prévue pour l'été 2024.

Maïté Loones, vice présidente de l'association l'Uzège

L'HORLOGE DE L'ÉGLISE
RESTAURATION DU PATRIMOINE

L'Horloge du campanile est installée dans le hall de la mairie depuis le mois de janvier 2023.
Fruit d'une coopération entre deux passionnés d'horlogerie et de mécanique, son démontage, nettoyage, assemblage ont nécessité quelques belles heures d'un travail minutieux.

Cet ouvrage offert maintenant au regard suscite curiosité et admiration. Quelques vocations peut-être ?

La mairie remercie Philippe Touzeau, professeur d'horlogerie à Genève et Jack Mazier son voisin et ami, d'avoir œuvré pour la mise en valeur du patrimoine de la commune.

VISITES GUIDÉES
DU VILLAGE

L'Office du tourisme Destination Pays d'Uzès Pont-du-Gard a modifié le calendrier d'Histoires de clochers, son programme de visites guidées des villages qui rencontre beaucoup de succès.
Celles-ci ont lieu dorénavant en dehors de la période estivale, entre début octobre et fin mars.

Prochain RDV donc le 9 mars 2024, avec Nathalie Schmitt.

Nous avons souhaité offrir cet été aux visiteurs de la région et aux nouveaux habitants la possibilité de découvrir Vallabrix. Deux visites ont été programmées par la commune : l'une en juillet, l'autre en septembre pour les journées du patrimoine.

Fine connaisseuse de notre patrimoine, Nathalie Schmitt a su captiver son auditoire et rassembler le public autour du verre de l'amitié.

La mairie remercie le père Bastidon et Janine Rosek d'avoir donné accès à l'église.

ANECDOTE HISTORIQUE
UNE ÉMEUTE À VALLABRIX

En 1676, Louis XIV, comme ce sera souvent le cas, a besoin de nouveaux soldats. Pour lui la guerre est le meilleur moyen d'augmenter sa gloire. C'est la vocation naturelle de tout roi. Il va prendre un soin tout particulier de son armée, la réformant, la réorganisant. A la fin de sa vie en 1715, il dira pourtant qu'il avait trop aimé la guerre.
Les hommes étaient réquisitionnés dans les villages, les cafés, les marchés en dépit de toute règle. Les paysans étaient renommés pour leur endurance à la marche et à la douleur. Par ailleurs ils n'avaient pas de parent bien placé qui leur éviterait l'enrôlement.

Il était facile de leur faire signer leur engagement du fait de leur quasi illettrisme, et souvent ils avaient bien besoin des quelques sous que leur donnait le sergent recruteur. C'étaient donc des proies toutes trouvées.

Un épisode que notre village a vécu comme bien d'autres : Une émeute à Vallabrix.
Ce jour de juin, vers la fontaine du village près du lavoir, (c'est la place du village à cette époque), un groupe de femmes sont occupées à laver leur linge, à bavarder, en fait en attente de ce qui pouvait arriver. L'atmosphère était lourde. Les clochers des villages des alentours avaient averti de l'arrivée de soldats ; les hommes étaient partis dans la garrigue cacher les chevaux, les mulets, tout ce qui pouvait intéresser la gente soldatesque. Seul un homme était resté, Etienne Vidal, un laboureur d'un certain âge, un peu porté sur le bouteillon. Il était assis sur le rebord de l'abreuvoir. Quelques moutons, un ou deux vieux chiens, un ou deux cochons qui faisaient leur travail d'éboueurs….

Arrivent quatre soldats sur leurs chevaux, caracolant, très surs d'eux. Deux descendent de leurs montures, interpellent et soulèvent Etienne. Ils n'ont aucune peine à lui glisser dans la poche les livres de l'enrôlement, lui ordonnent de crier « vive le roi » et les dés sont jetés pour Etienne.

Mais les femmes se jettent sur les soldats, vociférant, hurlant, armées de bâtons, de cruches, de battoirs. Une mêlée s'en suit, « telles des sorcières échevelées », les Vallabrixoises attaquent les soldats, les entourent, les séparent, leur coupent la route….. Les chapeaux volent, à quelques pas les chevaux piaffent, se cabrent, malgré le soldat qui les tient.
Le rapport du sergent recruteur indique la présence de plus de cinquante femmes, (chiffre certainement très exagéré étant donné le nombre de familles de l'époque), tournoyant autour des soldats qui ne savent plus à quel saint se vouer. Etienne à quatre pattes sort de la mêlée suivi d'un cochon qui se trouvait là malgré lui.

Quelques moutons venus s'abreuver à la fontaine s'affolent et coupent le chemin, ajoutent au désordre, («malignement» dit le rapport). Il faut dire que la place de la fontaine était très animée à cette époque de l'année. Les soldats glissent dans la boue, s'étalent de tout leur long sous les quolibets des spectateurs. Ils menacent de revenir, mais pour l'heure, s'enfuient vers leurs chevaux. Les nez saignent, on boite bas, les dos se voûtent sous les derniers coups, les uniformes ont subi divers outrages de nos furies. Le village suivant fera certainement les frais de leur déconvenue, mais Etienne de Vallabrix n'est pas parti à la guerre. L'averse a été rude, un des soldats a, semble-t-il, dû avoir recours à un rebouteur. Le rapport du sergent recruteur est de 1678, deux ans après les faits. Pourquoi ? Erreurs de transcription de date ou y a-t-il eu des suites judiciaires ? Nous n'avons rien trouvé à ce jour en ce sens.

Uzès avait vécu la même chose en février. Un médecin anglais John Locke de passage dans notre région, nous le raconte dans son Carnet de Voyage de 1676. Remoulins, Sernhac, Castelnau, Bezouce virent aussi leurs femmes intervenir violemment lors de recrutements. Dans les bois de Castelnau en Cévennes, 2000 moutons sont rassemblés pour couper la route aux recruteurs. Il semble que ces derniers disparaissent, désertions ou meurtres ? Dom Vaissette dans son Histoire du Languedoc (1874-1905), Jean Baumel dans son livre « Montpellier au cours du XVI et XVIIème siècle » (1969) nous rapportent des faits semblables. Le premier écrit : « On reprochait à beaucoup d'officiers recruteurs d'enlever des hommes dans les rues, de les mettre en prison, de les séquestrer et de les pousser à la frontière comme des forçats ». L'intendant d'Aguesseau en 1677 devra intervenir pour sortir des pères de famille recrutés de force alors qu'ils se rendaient au marché.

Parfois le sergent recruteur enivrait des hommes, leur glissait dans la poche les cinq louis d'or offerts à celui qui s'enrôlait, ou plus simplement demandait de boire à la santé du roi, ce qui était difficile de refuser sous peine de prison pour lèse-majesté et celui qui acceptait se retrouvait soldat. Les jours de marché étaient fatidiques pour nombreux paysans. Théoriquement les hommes mariés ne devaient pas être enrôlés.

Les désertions étaient très nombreuses. Louvois, le ministre des armées de Louis XIV pendant la guerre de Hollande va compter plus de deux mille déserteurs. Des mercenaires étrangers seront engagés, environ 40 000 en 1672, soit le tiers des effectifs de l'armée française de l'époque. Le nombre total de soldats va passer de 72 000 hommes en 1667 à 120 000 en 1672 et 360 000 en 1710 dont 300 000 français. La France à cette époque comptait un peu moins de vingt-cinq millions d'habitants. On comprend pourquoi les évêques, les consuls se plaignaient dans les campagnes du manque de bras pour récolter le blé, labourer, cultiver.

Ces épisodes nous montrent que le pays n'était pas aussi calme que l'on pouvait le penser. Mévente du blé, du vin, de l'huile du Languedoc jusqu'en 1690, impôts qui augmentent, constitution de stocks d'intendance qui sortent du marché les produits de première nécessité….Et avec la Révocation de l'Edit de Nantes, cette guerre interne qui commande de lutter contre son voisin, son cousin, son frère…Et les hivers trop froids, les étés trop humides ou trop secs pour l'agriculture…

Nous pouvons ici évoquer la révolte d'Antoine du Roure de 1670 : les oliviers gelés et donc aussi les blés sur un territoire s'étendant d'Aubenas à Montpellier et l'Etat qui répond (rumeur peut-être ?) par des impôts sur les chapeaux, sur les souliers, sur les journées des travailleurs et sur la naissance des enfants. Cette révolte se terminera dans le sang, à Montpellier par l'exécution d'Antoine du Roure pour le dernier acte. D'Artagnan avait semble-t-il participé à la répression des mutins. Pauvre d'Artagnan, l'histoire vraie ne lui a pas fait de cadeaux ! Heureusement qu'Alexandre Dumas s'est occupé de sa renommée. Nous oublions trop souvent que sous l'or de Versailles se cachaient déjà les prémices de la Révolution de 1789…

(Sources : Histoire de la France, Castelot-Decaux– Service Historique des Armées – Les Paysans du Languedoc, Leroy Ladurie)—blog Valabris Istoria La Révolte du Roure 7/12/2018---

Bernadette Voisin-Escoffier

SPORTS & LOISIRS

L'Assemblée générale s'est tenue le samedi 24 juin 2023 autour d'une cinquantaine d'adhérents et s'est clôturée par un repas. Une soirée dansante a été proposée à l'ensemble des vallabrixois pour fêter les 25 ans de l'association.

142 adhérents pour l'année 2022/2023 et déjà, à ce jour, plus de 100 personnes sont inscrites aux activités de l'association.

Des nouveautés depuis septembre 2023 : chorale, le mercredi de 18h30 à 20h00, marche nordique, le lundi de 9h30 à 11h.
Danse, pilate, yoga, gymnastique, danse ethnique, pétanque, ping-pong, randonnée, vélo, jeux de société, découverte du patrimoine sont toujours proposés. Des ateliers art floral ont eu lieu tout au long de l'année.

Une journée à Marseille et plus particulièrement à la grotte Cosquer et les îles Frioul a eu lieu en mars 2023, ainsi qu'une visite guidée de la centrale hydraulique de Bollène. Visite guidée du château de Portes en juin.

Pour 2023/2024, retenez notre marché de Noël le 26 novembre prochain, un vide-dressing et une bourse aux jouets le 10 décembre en partenariat avec l'APE.

Un vide-grenier est programmé le 28 avril 2024.

Le bureau

L'ABRIX BAR

Nous voici **au terme de notre neuvième saison estivale,** qui a été, encore cette année, **riche de rencontres, d'animations et de joie partagée, grâce à un public mêlé d'habitué.es, de nouvelles et nouveaux venu.es, de visiteur. euses, de curieux.euses...**

Cette saison a été **ponctuée de rendez-vous réguliers, à commencer par l'ouverture de l'Epicerix, hiver comme été.** Elle a pour vocation de **proposer des produits locaux et/ou bios, des produits secs (riz, pâtes, conserves, fruits à coque, lait, etc.) au cœur du village, ainsi que du pain et des œufs frais.**
Une opportunité pour s'approvisionner ou se dépanner à deux pas de chez soi.

Nous avons également proposé régulièrement **des rendez-vous Ludobrix, après-midi jeux** animés par des passionné.e.s, en partenariat avec l'APE et Le chat qui joue.

CETTE ANNÉE ...

La fin de l'hiver a été marquée par un événement inédit : « Les instants Abrix », à l'Ombrière, salle de spectacles d'Uzès. Une soirée festive et pailletée, lors de laquelle **nous avons proposé une programmation musicale et joyeuse, qui fut un succès de grande ampleur, faisant se rencontrer des publics différents.**

Au printemps, la saison a démarré en fanfare **le 2 mai par le traditionnel repas partagé avec les Sardines qui ont poussé la chansonnette.**

La saison a ensuite été ponctuée de plusieurs événements.
Le 26 mai, nous avons collaboré avec les jeunes et le CSI pour proposer **une soirée Hip-hop à Saint Quentin la Poterie. Un moment pour et avec les jeunes !**

Le 18 juin, nous avons pu réaliser notre **événement Total Festum dans une folle ambiance, en accueillant en fin d'après-midi deux groupes mélangeant musique traditionnelle et musiques actuelle. Un rendez-vous pour petits et grands.**

Le point d'orgue de la saison estivale fut le désormais célèbre Woodbrix, *festival multi générations*, qui attira des centaines de participant.e.s, un très joli succès plein de joie et de générosité.
Sur deux jours, nous avons proposé **un espace pour se divertir, se rencontrer, jouer, écouter de la musique, danser...**

Nous avons proposé au public de tous âges et venu nombreux de toutes parts, **des stands de fripe, de tatouage, de jeux, de la restauration, ainsi que des spectacles, concerts, petit déjeuner en musique classique, atelier yoga.**

Cette année l'accent a particulièrement été mis **sur la prévention, avec des stands, des affichages, des personnes dédiées et du matériel.**

La saison estivale fut ponctuée d'événements musicaux, proposant des styles variés, allant par exemple de la chanson (Emilia y Pablo) au blues rock hip-hop (Slim Paul & LMA).

Des concerts toujours rassembleurs, pour agrémenter et animer nos soirées d'été.

Comme toujours,
nous militons pour **une programmation éclectique et pluridisciplinaire afin de pouvoir satisfaire tous les goûts et les envies**. Nous travaillons à une **programmation locale à internationale, tout en mettant en avant des musicien.ne.s originaires du territoire et en ne programmant que des œuvres originales.**

L'Abrix bar a accueilli à nouveau un projet des Quincailleurs, sur une plus courte période cette année, avec une proposition de performance autour du thème de l'amour, réponse à la question :

Que souhaitez-vous partager avec les gens de votre village ?

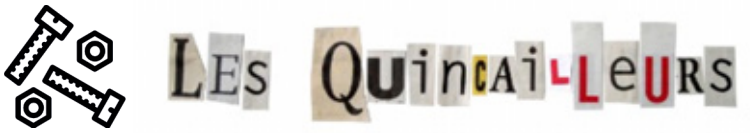

L'ABRIX BAR

Bar - Epicerie Bio & Locale

LES MATINS & MIDIS
9h/14h

Mardi - mercredi - jeudi - vendredi

Tout au long de la saison également, l'Abrix bar proposait sa formule bar et petite restauration, assurée par notre cheffe Caro.
Autant dire que la terrasse affichait complet tous les soirs tant ses petits plats sont appréciés!

Nous avons été contraints de modifier nos jours d'ouverture suite à une décision municipale en n'ouvrant plus que quatre jours par semaine contre cinq depuis 2015. Mardi, mercredi, vendredi et samedi ont été les jours d'ouverture estivale.

A l'approche de l'automne, nous avons été un lieu rassembleur et convivial lors de la retransmission des matches de rugby pour la coupe du monde! Quelle ambiance!

Le 30 septembre nous avons fermé le rideau sur la saison estivale lors d'une **soirée de clôture avec un chef invité et un DJ,** pour ensuite prendre une pause automnale afin de **ré ouvrir cette fois pour la saison d'hiver dans le local La Cascaille accueillant l'Abrix bar à l'année.**

Nous ré-ouvrons ce mardi 17 octobre avec une proposition de café du matin, de cantine du midi et d'épicerix bien sûr, du mardi au vendredi de 9h à 14h.

Des propositions d'ateliers, de clubs auto-gérés et de projets pour les ados sont en cours :
Un club dessin a d'ores et déjà commencé les mercredis de 14h30 à 16h30 et qui déjà accueille une dizaine de participant.e.s (participation libre aux frais d'atelier).

Nous remercions tous les gens qui nous soutiennent et qui permettent à ce lieu d'exister, notre objectif est de nous réunir autour d'un **projet joyeux, inclusif et générateur d'énergies positives pour le village.**

Spéciale dédicace à nos voisins avec qui nous cohabitons depuis plusieurs années et qui, par leur bienveillance, permettent aussi l'existence de ce lieu en plein coeur de village et qui en font un lieu vivant.

Merci à elles et eux.

Et bien sur, **MERCIX à toutes et tous les bénévoles, les salarié.es et le conseil d'administration collégial, qui sont le moteur de cette aventure.**

Ce projet vivra tant que ces forces vives seront présentes : bénévoles bienvenu.e.s

L'Abrix bar

LES CULOTTÉS

Galettes, buvette et scène ouverte ! « MADE IN SUD »

Les Culottés Coralie & Vincent ont le plaisir de vous proposer leurs crêpes et leurs galettes bretonnes « made in sud » tous **les jeudis sur la place du foyer communal à partir de 16h30.**

Toutes leurs recettes sont « fait maison » à partir de produits locaux et de saison.

Pour accompagner les crêpes et les galettes ils ont sélectionné des cidres artisanaux à fermentation naturelle, bretons et gardois.

Ce rendez-vous est aussi l'occasion pour tous les artistes en herbe de venir partager leurs talents musicaux sur la scène ouverte prévue à cet effet devant le Crêpestruck !

De quoi régaler vos papilles en musique !

06 20 49 75 25

SUIVEZ NOS ACTUES ...

les culottés (vallabrix)

lesculottes_ crepestruck

SUR PLACE OU A EMPORTER
06 20 49 75 25

TOUS LES JEUDIS
DE 16H30 A 19h30
Jusqu'au 14/12, reprise au Printemps.

CRÊPES SUCRÉES
2,50€ - 5€
GALETTES SALÉES
7€ - 10€

ATELIER NUMÉRIQUE

La rentrée pour l'atelier numérique a été planifiée sur Octobre, rappel :

- **Les demandes doivent m'être communiquées par mail, afin de les planifier en groupe ou individuellement.**
- **Sur la saison 2022/2023 les demandes suivantes ont été abordées individuellement en général**

- Accompagnement dans l'achat et prise en main d'un ordinateur, téléphone, tablette, imprimante, répéteur Wifi, etc...
- Gestion d'une nouvelle imprimante, via un PC ou un téléphone
- Démarche administrative : Amélie, Doctolib, Retraite, Impôts, etc...
- Gestion des mails, photos, archivages

N'hésitez pas à me solliciter par mail : **vinsent.martinez@gmail.com**
Il n'y a pas de faute dans mon adresse mail, c'est bien un «s» dans mon prénom.

Vincent Martinez

LA VALLABRIXOISE

Les nombreux voyages organisés par la fédération (Malte, Espagne, Andorre, Jura Alsace, Bretagne, Alpes) ont eu une faible participation.

Hormis nos réunions tous les mardis et le petit loto, nous avons assisté à la fête d'été à la manade « lou simbeu» 170 personnes.

Une belle journée de rires au restaurant «la cigalière» offerte par le club suivi d'un loto.

Comportement honorable de notre triplette au concours départemental de pétanque à Saint-Quentin la poterie qui a vu la victoire des Saint-Quentinois qui auront l'honneur d'organiser le prochain concours.

Concours de belote à Marguerite 184 participants : bonne prestation de nos joueurs.

L'année 2024 s'annonce autant chargée en voyages qu'en concours (belote, pétanque, photo, poésie).
En espérant votre venue, le club est ouvert à tous sans limite d'âge.

Je ne saurais conclure sans remercier les personnes d'autres clubs qui par solidarité nous ont aidés lors de notre loto annuel.

CONTACT

Michel SALERT
0466209019
michel.salert@gmail.com

MUSIQUE SANS MESURE

L'association Vallabrixoise Musique sans Mesure, créée pour organiser des concerts de musique classique dans les communes de l'Uzège, notamment à Vallabrix, développe progressivement ses activités, en collaboration avec la Mairie de Vallabrix.
L'association a notamment organisé, au mois de mai 2023, dans l'église, deux merveilleux concerts au cours desquels la violoniste Hélène Collerette a interprété l'intégrale des Sonates et Partitas pour violon seul de Bach.

28 mai 2023 - Hélène Collerette à la médiathèque avec le public

28 mai 2023 - Hélène Collerette

Puis, en juillet, les violonistes Sylvie Negrel et Anne-Cécile Brielles ont été invitées à présenter un « breakfast concert », dans le jardin public de Vallabrix, derrière l'église. Ce dernier événement, organisé en collaboration avec l'Abrix Bar (dans le cadre de son Festival Woodbrix), a démontré que le jardin public peut être un environnement parfait pour la musique de chambre jouée en plein air.

Les violonistes Sylvie Negrel & Anne-Cécile Brielles - 22 juillet 2023

Encouragée, Musique sans Mesure a programmé, en août 2023, un concert en plein air pour quatuor à cordes, au jardin public, donné par le Quatuor du Soleil (4 brillants solistes de l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo).

Leur programme comprenait deux Quatuors de Haydn, une Sonate en duo de Jean-Marie Leclair puis (à la tombée de la nuit) la Petite Musique de Nuit de Mozart. La scène et les chaises ont été mises gracieusement à disposition par la Communauté de Communes.

Les conditions climatiques s'avérant idéales, Musique sans Mesure a formé l'intention d'organiser un petit festival de musique de chambre en plein air au début du mois d'août 2024 – une période de l'année sans bruits d'usine provenant de la carrière.

Quatuor du Soleil - 11 août 2023

LES PROJETS FUTURS comprennent aussi un intégral des Caprices pour violon seul de Niccolò Paganini (1782-1840), en décembre 2023, dans l'église.
Puis, aux alentours de Pâques 2024, l'association va organiser une représentation complète de la version pour quatuor à cordes des Sept Dernières Paroles du Christ de Joseph Haydn (1732-1809) – une œuvre merveilleuse, trop rarement jouée. Avec un peu de chance, le Quatuor du Soleil sera disponible pour l'interpréter.

Paul Snelgrove

Quatuor du Soleil - 11 août 2023

LA FENÊTRE À MENEAUX

La fenêtre à meneaux, association loi 1901, a pour fondement la participation à la vie culturelle du village en lien étroit avec la Médiathèque.
Lors de cette saison, elle a poursuivi les actions régulières qu'elle mène depuis plusieurs années, à savoir : les ateliers d'écriture dirigés par Michèle, l'aide aux devoirs avec Anne Marie, et enfin le club cinéma animé par Dominique et Yvan.

En ce qui concerne les expositions, plusieurs artistes ont exposé à la Médiathèque et ont mené, pour la plupart, parallèlement un travail avec les scolaires qui ont pu ainsi, chacun à leur niveau, se frotter à la création artistique.

EXPOSITIONS

Claude Auroy avec une exposition intitulée *Carthage,* inspirée de Salammbô de Flaubert.
Cet Automne, sa nouvelle expoition *Pas si rose* prend place à la Médiathèque.

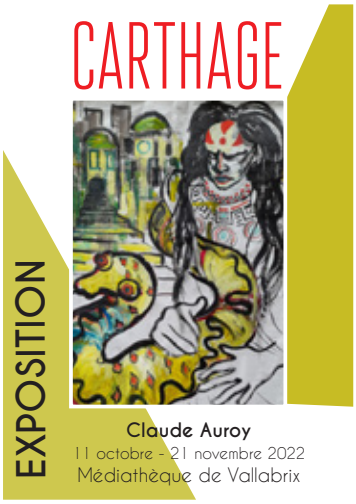

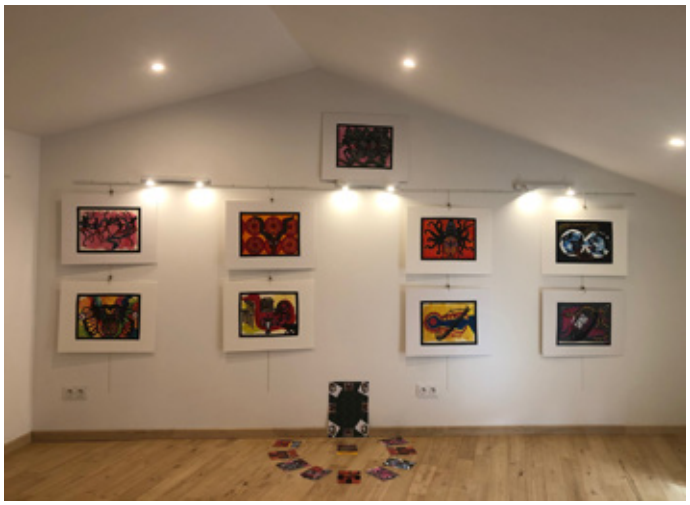

- Annie Chauwin et ses très belles aquarelles.

- Sylvie Durbec a exposé son œuvre sous le titre *L'animal de l'histoire* et animé un atelier avec une classe à l'école : à partir de mots, de papiers découpés, d'encres colorées, chaque élève a pu raconter une histoire à sa façon. L'atelier a donné lieu à un échange avec l'artiste : un travail très fécond grâce à la présence de Sylvie Durbec auprès des enfants (mars/avril 2023).

Travaux des élèves

Sylvie Durbec - 6 mars 2023

- Claire Guigou et Cathy Depasse pour un très beau travail photographique sur les *Anciens du village* .

Portrait de Cathy Vignal

Marie-Christine Gordien - 10 juin 2023

ATELIER D'EXPRESSION ORALE

En dehors de ces expositions, une intervention de Sylvie Brignatz sur 2 jours autour de l'expression orale a été programmée, mais seul le travail avec les scolaires a pu se faire, l'atelier ado-adultes prévu n'a pu avoir lieu faute d'un nombre suffisant de participants.

ATELIER POÉSIE

Et enfin cette saison s'est terminée sur Poésie en garrigues avec, comme invités, Denis Lanoy, Bruno Paternot et Marie Christine Gordien. Ces derniers ont animé un atelier avec la classe de CM1 -CM2, un atelier d'écriture avec des adultes ainsi qu'une charmante balade ponctuée de textes poétiques dans les endroits ombragés du village.

POUR LA SAISON A VENIR plusieurs actions vont être reconduites et des projets sont à l'étude : un projet autour de la marionnette et une nuit du cinéma pour les adolescents.

Cette saison a été riche, mais nous sommes toujours prêts à accueillir de nouvelles idées, de nouveaux projets, de nouveaux adhérents.

N'hésitez donc pas à nous rejoindre !

A.M Sanguin

THÉÂTRE

Deux spectacles accueillis au foyer.

Le 14 mars 2023
En partenariat avec l'ATP, le spectacle de Philippe Durand, *1336 (parole de Fralibs)* en l'honneur des ouvriers de l'usine de Géménos près de Marseille qui fabriquait des thés Lipthon et Elephant. Menacée de fermeture, cette usine de l'entreprise Unilever est devenue une coopérative, toujours en activité. Un spectacle très émouvant.

Le 1er octobre 2023
Après *Cuisines et Dépendances* et *Tout un cinéma,* la Compagnie de l'Ours est revenue à Vallabrix pour donner sa dernière création : *Un stylo dans la tête*. Une comédie de Jean Dell, interprétée avec brio par une troupe amateur de très grande qualité. Un spectacle qui a fait l'unanimité.

Soirées organisées par la Fenêtre à Meneaux.

Claude Auroy - Fertilité - 2023

AGENDA DE L'AUTOMNE

- **4/10 au 10/11:** Exposition Claude Auroy à la médiathèque - Fenêtre à meneaux
- **31/10 :** Fête d'Halloween - APE
- **11/11:** Commémoration et accueil des nouveaux arrivants du quartier du Brugas
- **26/11 :** Marché de noël – Sports et Loisirs
- **10 /12 :** Bourse aux jouets Sports et loisirs et APE
- **Décembre,à déterminer:** Concert, 24 Caprices de Paganini – Musique sans mesure

Heureuses fêtes de fin d'année !

Maryse Frammery - Odile Pernin-Vidal - Bernard Rieu - Marie-Hélène Vaux - Dominique Stoffels - Julie Durand